



VILLE DE LA PRAIRIE

Avis de convocation

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de La Ville de La Prairie est convoquée par le maire, monsieur Donat Serres, pour être tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, le **6 décembre 2018 à 8 h** et que les points suivants seront soumis à cette séance :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du règlement numéro 1436-M décrétant les taxes et compensations pour l'année 2019.
3. Adoption du règlement numéro 1437-E décrétant une dépense et un emprunt de 1 836 500 \$ pour:
 - le paiement des honoraires professionnels concernant les projets suivants:
 - le prolongement de l'égout pluvial sur la rue Longtin, phase 2;
 - la réfection des infrastructures sur la rue des Alizés;
 - l'ouvrage de rétention au poste de pompage Saint-Philippe;
 - la réfection du poste de pompage Clairière IV;
 - la reconstruction de la piscine municipale;
 - la construction d'une 2^e glace à l'aréna;
 - la réhabilitation de conduites d'aqueduc;
 - la conservation du patrimoine bâti.

4. Approbation du budget 2019 et du paiement de la quote-part – Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie.
5. Période d'intervention des membres du conseil.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

DONNÉ à La Prairie, ce 3 décembre 2018.

Danielle Simard
Greffière

